



EDITION DE JANVIER 2021

L'édito du Maire:

Je veux exprimer en mon nom et au nom du conseil municipal tous nos vœux de bonheur et de santé à vous-mêmes ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Le souhait le plus ardent que je pourrais formuler pour 2021 est que nous puissions revivre en toute liberté, en toute simplicité, sans contrainte.

Notre traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra avoir lieu ni par là même la présentation des nouveaux projets, mais je vous rassure l'équipe municipale poursuit son action avec encore plus d'optimisme de motivation et détermination.

Nos projets témoignent de notre capacité à inventer des solutions locales, J'ai confiance dans les forces vives Sénouillacoises qui agissent et innovent au quotidien. Confiance dans l'action publique et les femmes et les hommes qui la font vivre en proximité.

Sachons rester lucides, cette crise que nous qualifions de majeures est toutes fois à relativiser devant tout ce qu'on vécut nos aînés., notre histoire commune s'est nourrie de crises surmontées et de mutations réussies. Je veux rester persuadé que ce nouveau défi sera pour nous tous l'occasion rêvée d'inventer ensemble un monde sans superflus, recentré sur l'essentiel, un monde qui saura protéger notre planète tout en respectant l'originalité de nos communes rurales.

J'ai une réelle confiance dans l'avenir, dans notre capacité collective à dépasser nos inquiétudes, nos difficultés et ce n'est qu'ensemble que nous pourrons relever les nouveaux défis de 2021.

Bien chaleureusement



Actu du mois :

- > Le CCAS distribue les colis de bonne année aux personnes seules de plus de 75 ans ou vivant en couple de plus de 80 ans ;
- > Distribution de l'agenda 2021 avec la lettre d'information ;
- > Retrouvez le calendrier de collecte pour l'année 2021 sur le site de la mairie ou celui de Tryfil.

Bon à Savoir :

Après nous avoir privés de plusieurs manifestations locales en 2020, la crise sanitaire nous privera également des traditionnels vœux qui ont pourtant l'avantage de participer au tissage du lien qui nous unit, élus et concitoyens. Pendant ce temps, à Sénouillac (comme ailleurs dans le monde) les informations et les vérités se mêlent aux erreurs, « infox », voire aux mensonges. Aussi, nous vous proposons de rappeler l'organisation de votre municipalité afin que vous puissiez suivre et apprécier par vous-même nos travaux.

Les 15 membres du conseil municipal qui se sont engagés et ont été élus pour 6 ans par les sénouillacois s'investissent sur des sujets ou projets précis au sein de plusieurs groupes de travail dont les réflexions et avis sont présentés lors des conseils municipaux afin que tous ses membres débattent et délibèrent. Conseillers, Adjoints et Maire disposent chacun d'une voix pour voter les délibérations.

Les 4 commissions principales («Aménagement du territoire», «Services à la population», «Cadre de vie» et «Ressources») permettent de couvrir tous les thèmes du quotidien ou ceux relevant de projets sur le long terme comme par exemple l'urbanisme, les investissements aux profits de nos enfants, de nos associations, l'attractivité de notre commune ou encore l'adaptation aux enjeux de notre époque. L'organisation détaillée est présentée sous forme de tableau que vous pouvez télécharger sur le site internet de la Mairie www.senouillac.fr (page "Vie communale" puis "Les élus").

Sachez que les sénouillacois peuvent participer aux groupes de travail des certaines commissions ouvertes aux membres extérieurs pour contribuer aux réflexions, ou simplement pour se faire leur propre opinion du bon fonctionnement démocratique de notre communauté. Des réunions publiques seront par ailleurs organisées pour présenter des projets en particulier ou ouvrir des réflexions et en débattre avec vous. Les administrés sont également conviés à assister aux débats et délibérations du conseil municipal. Malheureusement, le couvre-feu limite les déplacements mais les comptes-rendus des débats de chaque conseil sont affichés en mairie et sur le site internet de la mairie.

La plupart d'entre vous connaît au moins un membre du conseil municipal auprès duquel vous pouvez relayer vos questions, propositions ou remarques. Si ce n'est pas le cas, contactez-nous et prenez RDV avec l' élu de votre choix. Vous pourriez en profiter pour l'interroger sur son engagement et son expérience d' élu rural de notre si belle commune.

Le coin des jeunes

Rubrique dédiée à nos jeunes : leurs réalisations, leurs témoignages, articles de leurs choix... à vous de nous faire passer vos « papiers » et/ou photos à accueilmairie@senouillac.fr

La carte scolaire - Inscription des élèves, extrait du futur règlement :

L'élève est inscrit par sa famille, auprès de sa commune / Mairie de résidence.
Il est rattaché au plus près de son lieu d'habitation dans la mesure des capacités d'accueil de l'école.

Chaque commune émet un avis simple motivé, sous couvert de l'accord du président de l'agglomération Gaillac-Graulhet. Cette validation déclenche l'émission par les services déconcentrés (secrétariat de mairie) d'un certificat d'inscription pour l'admission par le directeur de l'école.

Petit rappel : pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, l'inscription des élèves pour la rentrée de septembre 2021 est obligatoire dès 3 ans et à faire le plus rapidement possible.

Projet restaurant scolaire commun

Après le confinement, l'administratif sur la mise en place du marché a pu aboutir mi-décembre. Les artisans se sont réunis début janvier, les travaux vont pouvoir commencer. Une mise en place sûre pour après les vacances de Pâques devrait être possible.

De ce temps, les agents vont se préparer sur tous les plans pour assurer de bons petits plats aux 3 écoles (Sénoillac, Cestayrols et Fayssac).

Pour les ados

La municipalité a le souhait d'impliquer les jeunes de notre commune dans un maximum de projet mobilisateurs. Nous souhaitons donc de tout cœur relancer la boîte à idée.

Cette page, vous est réservée, à vous les jeunes, donc n'hésitez pas à nous écrire si vous avez un projet, envie de parler d'un sujet, partager des photos ou autres...On est là, n'hésitez pas !!

En attendant, n'oubliez pas la MJC de Gaillac.

Au niveau du Tarn :

www.pourlesjeunestarnais.com



LE RÉSEAU INFO JEUNES TARN VOUS PROPOSE :

- Une écoute et un soutien personnalisé
- Une relation de confiance
- Un espace de réflexion pour sécuriser vos choix



Avec ou sans rdv



Tout public de



Gratuit

Du côté du conseil municipal

Ordre du jour du prochain conseil

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du prochain conseil du mardi 19 Janvier 2021. Ceci est l'ordre du jour et non le compte rendu (édition de la lettre avant pour une information plus rapide).

Vous pouvez retrouver les comptes rendus détaillés sur le site de la mairie

www.senouillac.fr ou directement en mairie.

Attention : Le compte rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui suit, toutes analyses ou interprétations fallacieuses restent de la responsabilité de son auteur.

- Délibérations :
 - Dénomination d'une voirie communale ;
 - Signature d'une convention de gestion ;
 - Demande de subvention DETR.

- Décision du Maire
- Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers.

Prochain conseil municipal : Mardi 9 Février 2021 à 20h15

Point sur les dossiers et sujets en cours

- Recrutement agents administratifs ;
- Voirie ; Carrefour route de Lincarque ;
- Point sur le matériel informatique de la mairie ;
- Urbanisme et OAP ;
- Lavoir de Mauriac ;
- Projet Cantine scolaire ;
- Projet lieu de vie ;
- Révision du règlement intérieur du conseil.

Gagnants du concours

Toutes d'abord, l'équipe municipale remercie les participants. De belles décorations, un régal pour les yeux !! Le jury a eu du mal à se décider et c'est finalement la maison de la famille BOUSQUET MAJOREL. Ils remportent un panier gourmand composé de produits locaux.



Le mot d'un élu

Ce mois-ci : Sylvain RICOLA

Je vous adresse en premier lieu mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé pour 2021. Dans l'épreuve, les élans positifs révélés en 2020 m'encouragent à imaginer le meilleur pour chacun et pour notre communauté.

Nouvellement élu, je suis en charge de la commission « Aménagement du territoire » et suis honoré de travailler avec les membres des différents groupes et ateliers sur des projets auxquels je crois et qui vous seront présentés prochainement (projet d'urbanisme, nouveau lieu de vie, acquisition, rénovation). En misant sur l'intelligence collective des sénouillacois, et certain d'y compter parmi eux des habitants engagés, je souhaite également organiser dès que cela sera possible une réunion publique dédiée à l'adaptation de notre commune aux enjeux de l'époque, notamment ceux qu'impose le réchauffement climatique sur notre territoire. J'espère que nous serons nombreux à échanger nos idées et lancer des actions concrètes. En attendant je suis disponible pour en discuter avec vous. N'hésitez pas à me contacter à la mairie. Bonne année à tous !

Du côté de la communauté d'agglomération

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet met en place de **nouvelles aides financières pour soutenir vos projets de rénovation des logements** à partir du 1^{er} janvier 2021.

Ces primes sont à destination :

- des travaux de rénovation énergétique,
- de rénovation de logements très dégradés
- d'adaptation des logements à l'âge ou au handicap
- de la rénovation des logement locatifs conventionnés.

Elles viennent en complément des aides financières octroyées dans le cadre du programme départemental de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

Pour les travaux de rénovation énergétique, vous pouvez vérifier votre éligibilité à ces primes en contactant :

- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ☎ **05 63 60 16 80**
- L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (Adil) ☎ **05 63 48 73 80**

Vous serez alors orienté vers un technicien pour une visite à domicile et un diagnostic de votre logement, et serez accompagné tout au long du montage de votre dossier de demande d'aides. N'oubliez pas que d'autres aides existent par ailleurs, les conseillers vous aideront à faire un point exhaustif sur les dispositifs existants.

Pour un accompagnement aux projets d'adaptation au maintien à domicile, aux projets de rénovation de logements très dégradés, ou pour la rénovation de logements locatifs conventionnés, vous pouvez vous adresser à :

- Soliha, agence mandatée par le Conseil Départemental :
 - Pour des travaux d'adaptation ou de logements très dégradés ☎ **05 63 48 58 90**
 - Pour les logements locatifs ☎ **05 63 48 10 80**

Montant des primes

**Propriétaires occupants
(voir conditions revenus)**

**Rénovation
énergétique**

1000€/logement

**Rénovation
d'habitat très dégradé**

7500€/logement

**Adaptation pour le
maintien à domicile**

1000€/logement

**Propriétaires bailleurs
(logements conventionnés)**

3000€/logement

7500€/logement

1000€/logement

LES PETITES INFOS SYMPAS

Objectif « zéro déchets » dans la nature - Episode 2

Pour la petite histoire, 1 français sur 3 jette encore ses déchets par la fenêtre de sa voiture. 25 tonnes de déchets seraient ainsi ramassées chaque jour par les agents d'entretien du service autoroutier.

De là à se transposer sur nos routes et chemins de campagne, il n'y a qu'un pas. Un randonneur, un jogger ou le simple promeneur aperçoit inmanquablement sur son parcours, une canette, un emballage plastique et bien sûr faut-il le rappeler, un masque.

On peut également noter que les décharges sauvages ne sont pas rares, l'exemple flagrant étant un dépôt de verre et autres détritiques régulièrement abandonnés à côté du container prévu à cet effet, route de Laval ou même sur la place devant la mairie. Curieux, étonnant, scandaleux...

C'est une vraie catastrophe écologique et sanitaire qui démontre le niveau élevé des incivilités dans ce pays. Nettoyer la nature lors d'une opération organisée ne doit pas être une façon de se donner bonne conscience.

Un geste simple chaque jour : ramasser un déchet que nous n'avons pas générés, nous pouvons tous le faire et il y a de fortes chances que cela contribue à rendre heureux.

Appelons cela, geste propre...

Gilles vous propose un légume, une recette



La Courge Butternut ou Doubeurre mais aussi courge cacahuètes de la famille des cucurbitacées.

Ce légume fruit est à mon goût le meilleur des courges.

Faible en calorie mais riches en vitamines C, B1, B6, K (potassium) et Magnésium composée essentiellement d'eau (plus de 90 %).

Excellent contre l'hypertension en ces temps de confinement...

Facile à élever au jardin en plant (en mai) ou semi (fin mars début avril), ne pas oublier de pailler les pieds. La récolte se fait fin septembre/début octobre et se conserve dans un endroit sec à 10/15 degrés.

Une recette, que j'adore, sans aucune difficulté, excellente les jours d'hiver :

Crumble salé de butternut

Préparation : 40mn - Temps de cuisson : 20mn

Pour 4 personnes, il faut :

une butternut (taille moyenne), 100gr de farine de sarrazin, 60gr de fromage frais, sel poivre, noix de muscade, 3 escalopes de poulet (600gr), 70gr de noix hachées, beurre et sauce soja.

Faire cuire la butternut 20mn à la vapeur. Pendant ce temps, faire cuire sur feu vif les morceaux d'escalopes.

Couper en 2 la butternut, enlever les pépins, l'éplucher, la couper en morceau, écraser les morceaux pour en faire une purée, assaisonner avec sel, poivre et noix de muscade, ajouter le beurre.

Déglacer le poulet avec la sauce soja.

Préparer la pâte à crumble en mélangeant la farine, le fromage frais et les noix.

S'il vous semble que ce mélange est farineux ajouter du beurre.

Dresser soit dans des ramequins soit un plat, les cubes de viande, la purée de butternut et le crumble.

Mettre au four 20mn à 180° après l'avoir préchauffé.



Bon appétit

Souvenir en ce début d'année



Crise sanitaire

Dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid-19, l'ARS informe les personnes de plus de 75 ans vivants chez elles qu'elles ont la possibilité d'être vaccinées à compter du lundi 18 janvier.

Pour cela, elles doivent s'inscrire sur le site ameli.fr.

Le secrétariat de la mairie se tient à leur disposition pour les guider dans cette démarche ou les inscrire directement à leur demande.

Attention : Le virus circule toujours, nous devons tous poursuivre les gestes barrières dans nos activités et suivre les dernières règles en vigueur.

Respecter les règles, c'est se protéger et protéger les autres.

Les exposants du jeudi

Tous les jeudis : de 16 h 30 à 19 h, sur le parvis de l'église

Retrouvez : Maraîcher, vigneron, boucherie-charcuterie, fromager, pâtisseries pizzaiolo et fleuriste.

Pensez-y et passez-y !! (Informations exposants auprès de Cyril RECH)

PORT du MASQUE OBLIGATOIRE

Poème d'une administrée

L'année achevée
Trottent mes pensées.
Mais que s'est-il passé ?
Dans notre vie édulcorée
Un simple petit virus,
Invité malin dans nos tissus,
Venu d'on ne sait trop où,
A joué au plus fou !
Que dire de cette année
Enfin terminée ?
Que du négatif ?
Cette pandémie a t'elle du positif ?
De cette période trouble
Qui apprend à nager à ceux qui
coulent,
Comment oublier les odeurs
retrouvées,
La nature qui respire

Les animaux qui reprennent leurs
droits,
Le silence...
La joie de se retrouver,
De rattraper ces moments volés,
D'admirer, d'apprécier...
Convaincue que la crise sanitaire
N'a pas supprimé les rêves
Que cette nouvelle année
Vous apporte la sagesse pour
temps troublés,
Vous guide vers l'essentiel,
Avec des journées pleine de soleil.
2021 est arrivé
Bonne et heureuse année.

Kelly